

L'aménagement de la Claise et de ses affluents et le remembrement préoccupent "Les Amis du Vieux Martizay"

L'Association des Amis du Vieux Martizay pour la recherche et la sauvegarde des antiquités et des fêtes, tenait samedi soir, son assemblée générale, à la mairie de Martizay, sous la présidence de M. Jean-Louis Soubrier, assisté de Mme Blanchet, secrétaire de M. Cassius, trésorier, M. Dubois, président d'honneur et M. J.-Cl. Marquet, membre du bureau.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Soubrier demanda un instant de recueillement à la mémoire de M. Pierre Blanchet, tragiquement disparu, de M. Jules Marquet, père de M. J.-Cl. Marquet, et de Mme André Gaud et M. Barnier, l'un des propriétaires de terrains sur lesquels s'exercent les fouilles.

M. Soubrier, présenta ensuite un rapport moral longuement détaillé sur les activités de l'association en 1970 et 1971. Il relata les fouilles qui se sont poursuivies au cours de ces deux années et les découvertes qu'elles permirent de mettre au jour, dont une sépulture renfermant six squelettes (époque mérovingienne) et des poteries qui semblent devoir être attribuées au Haut Moyen-Age.

Ces trouvailles sont conservées dans la chapelle de Notz-l'Abbie et quelques-unes à la mairie où une vitrine a été mise en place. Un grand nombre de fragments d'enduits peints sont entreposés à la mairie.

M. Soubrier espère que les fouilles pourront être reprises en 1972 mais dès maintenant il y a lieu d'envisager un important travail pour la reconstitution des poteries et peintures et la rédaction d'un rapport sur les fouilles.

Sauvegarde des sites

L'association a deux préoccupations majeures : l'aménagement de la Claise et de ses affluents et le remembrement. Elle souhaite vivement que les barrages sur la Claise soient reconstruits (un seul l'a été sur quatre) ; que le site du Clecq soit préservé et que des solutions interviennent pour la tenue des berges et la végétation des rives.

En ce qui concerne le remembrement, qu'elle juge utile et nécessaire, l'association regrette seulement qu'on ne se soit pas suffisamment penché sur la préservation des paysages, ni sur les réclamations qu'elle a présentées. Elle craint de voir détruite toute la partie bocagère de la commune et s'élève contre toute destruction d'arbres et de bouchures là où n'existe pas un impérieux besoin.

M. Cassius, trésorier, donna le compte rendu financier, puis il fut procédé au renouvellement

du tiers sortant du comité : MM. Cassius, J.-C. Marquet, J. Moury et J.-L. Soubrier, membres sortants, étaient tous réélus à l'unanimité.

Après un échange d'idées sur les activités de l'association, la séance était levée et la soirée se terminait par quelques projections sur les fouilles.



Une partie de l'assistance au cours de la réunion



Le président, Jean-Louis Soubrier, entouré des membres du bureau